



# Préparation aux Concours d'entrée dans les formations soignantes

Pour les Instituts de Formation en Soins Infirmier (IFSI) ou  
Instituts de Formation Aide-soignante (IFAS) ou  
Instituts de formation Auxiliaire de puériculture (IFAP)

**Acquérir et compléter les connaissances nécessaires à la réussite du concours, découvrir et approfondir la profession pour confirmer son choix professionnel, développer une capacité d'adaptation à la formation professionnelle.**

## Admission

### Pour aide-soignant (AS) et auxiliaire de puériculture (AP):

BAC, Brevet de Technicien Agricole, BAC Professionnel ou diplôme de niveau IV

**OU**

CAPA SMR, BEP, BEPA SAP (avec expérience professionnelle)

### Pour infirmier (IDE) :

- ✓ BAC, Brevet de Technicien Agricole, BAC Professionnel ou diplôme de niveau IV

**OU**

- ✓ 3 années d'expérience professionnelle dans un secteur sanitaire et médico-social (5 ans dans un autre secteur professionnel).

## Contenu

### ✓ Des modules communs à toutes les préparations aux concours :

La culture générale écrite (QCM et rédaction de textes courts) avec apport de connaissances, La revue de presse, Les sciences humaines, La communication basée sur les entretiens professionnels, Le projet, Les bilans de stages, La connaissance du milieu professionnel, L'expression orale.

### ✓ Des modules supplémentaires :

Pour les AP et IDE : Les tests psychotechniques et d'aptitude verbale

Pour les IDE : L'expression écrite

### ✓ Un accompagnement individualisé :

Tutorat, 4 ou 5 concours blancs, en fonction des préparations

### ✓ En milieu professionnel :

Des stages auprès de soignants travaillant : En centre hospitalier, en libéral, dans un service de soins à domicile, une crèche, une halte-garderie, une assistante maternelle, en structure médico-sociale,...

### ✓ Stages ou continuité d'activité professionnelle

Possibles sur les jours où il n'y a pas de cours.

## Organisation

Pour les AS et AP, d'octobre à février :

- ✓ En centre de formation :

**280 heures** (4j/semaine) pour les AP

**250 heures** (3.5j/ semaine) pour les AS

Pour les IDE, d'octobre à avril :

- ✓ En centre de formation :

**343 heures** (4j/semaine)

Pour tous :

**350 heures** en milieu professionnel (10 semaines)

